

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• **Objet de la délibération : DM1 2023**

Le comité syndical du SMMO,

La décision modificative n° 1 de l'exercice 2023 a pour vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif.

Après une première année avec Magic pass nous avons pu faire le bilan et faire les régularisations nécessaires.

Pour répondre aux besoins de paiement par compte, il est proposé de procéder à la DM1

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres, ainsi que des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

Le budget 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 8 453 898.55 €
- Investissement : 3 584 202.30 €



Le Président propose les modifications budgétaires suivantes, qui s'équilibrent en dépenses/recettes :

Fonctionnement :

Dépenses :

- - 4 850.00€ compte 615 600 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 1 150.00€ compte 623 800 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- - 11 000.00€ compte 625 100 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 4 410.60€ compte 627 000 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- - 3 000.00€ compte 628 700 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 3 000.00€ compte 628 780 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 11 000.00€ compte 621 800 Chapitre 012 (virement compte à compte)
- - 585.42€ compte 641 100 Chapitre 012 (virement compte à compte)
- + 232 025.07€ compte 673 000 Chapitre 67 (virement compte à compte)

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Budget Chaux Neuve assujetti à la TVA**

Le Comité Syndical du **SMMO**,

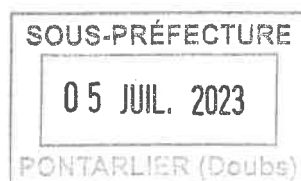
Sur proposition du Président après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité que le budget primitif annexe 2023 de Chaux neuve du Syndicat Mixte du Mont d'Or est bien assujetti à la TVA.

Fait et délibéré à CHAUX-NEUVE, le 29 juin 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO

Philippe ALPY



Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8 Place Xavier Authier
25370 MÉTABIEF
SIRET 200 051 886 00014

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

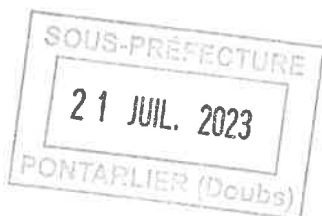
• **Objet de la délibération : Prolongation du contrat de détachement d'Olivier ERARD au poste de Directeur du SMMO.**

Olivier ERARD est détaché du Département du Doubs depuis le 1^{er} septembre 2020 pour une durée de 3 ans. Cette période s'achève donc le 31 août 2023 et le comité syndical du SMMO est invité à se prononcer sur le renouvellement ou la prolongation de ce détachement afin d'en faire la demande au Département du Doubs.

Pour mener un nouveau projet professionnel, Olivier ERARD demande une prolongation de son détachement au SMMO du 1^{er} septembre 2023 au 31 mars 2024.

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'accepter la demande d'Olivier ERARD
- De proposer à Olivier ERARD un Contrat à Durée Déterminée pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 mars 2024, au poste de directeur du SMMO, selon les conditions suivantes :
 - o Nombre de jours de travail : 124 jours
 - o Salaire : 6177.53 € brut + ancienneté de 3 ans (2.625 %) = 6339.69 € brut
 - o Prime de saison : 0,5 salaire en décembre 2023
- D'autoriser le Président à signer le contrat de travail.



Fait et délibéré à CHAUX-NEUVE, le 29 juin 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8, place Xavier Authier
25370 MÉTABIEF
SIRET 200 051 886 00014
Philippe ALPY

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de Philippe ALPY,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.



Tarifs Ladies Bike Day

• Considérant

Le « Ladies Bike Day » est l'évènement organisé par le SMMO pour promouvoir la pratique du VTT de descente auprès de femmes.

En 2023, cet évènement est une des composantes du week-end « Faites du VTT »

métabief montagnes du Jura
1ER & 2 JUILLET 2023

LADIES BIKE DAY

WITH END SPECIAL PRICE

DÉCOUVERTE, INITIATION & PERFECTIONNEMENT

Groupes 100% féminin encadrés par l'Ecole MCF Métabief
Tarifs spéciaux pour les filles pendant tout l'évènement
Et bien plus encore !

PLUS D'INFOS SUR WWW.STATION-METABIEF.COM

FAITES DU VTT À MÉTABIEF

PROGRAMME

SAMEDI 1ER JUILLET

EXPOSANTS, BUVETTE, RESTAURATION SUR PLACE

8h30 - 16h : LADIES BIKE DAY
Journée découverte, initiation, perfectionnement à la pratique du VTT pour les filles encadrées par des moniteurs diplômés.

12h - 14h : Repas barbeou 15€
Poulet, salade composée, fromage, dessert

12h30 : CHILL TRAIL - Ouverture de la piste
Démonstration en présence de Vinny T

16h - 22h : ROCK N'ROULE
Relais VTT ou VTT AE sur 6 heures

Dès 19h : Repas Morbiflette 10€
Morbiflette, dessert

Dès 22h : Concert ouvert à tous
Sous chapiteau

FORFÊT JOURNÉE VTT + REPAS 25€

DIMANCHE 2 JUILLET

EXPOSANTS, BUVETTE, PETITE RESTAURATION SUR PLACE

8h30 - 16h : LADIES BIKE DAY
Journée découverte, initiation, perfectionnement à la pratique du VTT pour les filles encadrées par des moniteurs diplômés.

11h - 12h : Animations pour les enfants
Maquillage, sculpture de ballons

11h30 : COURSE DE DRAISIENNES
Pour les enfants de 2 à 6 ans

13h - 15h : Animations pour les enfants
Maquillage, sculpture de ballons

FORFÊT JOURNÉE VTT 9-15 ANS 12€
1 POUR ALLEUR AVEC L'ANCIEN FORFÊT (à partir de 12 ans)

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD



Tarifs Chaux-Neuve

- **Considérant**

La difficulté à appliquer des tarifs d'utilisation des Tremplins à la personne, le nombre de personne par structure étant variable entre la réservation, le jour d'utilisation et au sein même des périodes d'utilisations.

- **Proposition**

Fixer des tarifs forfaitaires, journée et demi-journée.

Utilisation des équipements	Séance de 3h max. Tarif TTC forfaitaire par structure*	Séance d'une journée Tarif TTC forfaitaire par structure*
Tremplin Chaux Neuve HS118	140 €	250 €
Tremplin Chaux Neuve HS60	80 €	140 €
Tremplin HS30/10	30 €	50 €
Tremplin Initiation	Gratuit	Gratuit
Grande salle de réunion (20 pers. max)	/	50 €
Salle de presse (10 pers. max)	/	30 €
Bâtiment sommital (50 pers. max.)	/	150 €

* est considéré comme structure un groupe avec au moins un.e entraîneur.euse. Si plusieurs structures utilisent le site, chaque structure doit s'acquitter d'un forfait.

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.

Tarifs Hiver 2023-2024

- **Considérant**

Les augmentations de coûts passées et à venir, ainsi que le benchmark des stations voisines ou comparables.

- **Proposition**

Grille tarifaire suivante, en cohérence avec la délibération du 07/03/2023 :



Syndicat Mixte du Mont d'Or

Station de Métabief - Ingénierie Touristique - Stade Nordique de Chauv-Neuve

Extrait du registre des délibérations – 2023

Famille de titre	Forfaits	Tarifs 2023-2024	Précisions et conditions	Comparaison N-1		
				Tarifs TTC 2022-2023	€/ N-1	% / N-1
4 heures	4 Heures Adulte	29,70 €		27,50 €	2,20 €	8,0%
	4 Heures Sénior/ Jeune	26,70 €		24,70 €	2,00 €	8,1%
	4 Heures Enfant	23,70 €		22,00 €	1,70 €	
	4 Heures Bas de domaine	14,80 €	Valable uniquement sur TK Mini-Pique, TK Pré-Midi et TSF Berche Tarif unique	13,70 €	1,10 €	8,0%
	4 Heures Scolaire	7,00 €	Uniquement hors vacances	6,50 €	0,50 €	7,7%
	4 Heures Jeunesse	14,60 €	Colo, club, MJC, péri-Sco, etc. + Scolaire pdt vacances	13,50 €	1,10 €	8,1%
	4-Heures-Etudiant	14,90 €	Sur présentation carte étudiant ou apprenti	24,70 €	- 24,70 €	
4 Heures 50 %	14,90 €	PMR (CMI invalidité)	13,70 €	1,20 €	8,8%	
2 heures	2 Heures	23,50 €	Tarif unique	21,50 €	2,00 €	9,3%
Réduction Famille	Pour les forfaits de 5 à 7 jours consécutifs		2 adultes et au moins 2 enfants de 5 ans ou + acheté en même temps ⇒ Tout le monde au tarif enfants (-15%)	Idem N-1		
Pluri-journalier	2 Jours Adulte	59,40 €		55,00 €	4,40 €	8,0%
	2 Jours Sénior / Jeune	53,50 €		49,50 €	4,00 €	8,1%
	2 Jours Enfant	47,50 €		44,00 €	3,50 €	8,0%
	2 Jours Privilège	47,50 €	Groupe dès 20 personnes, paiement en une seule fois	44,00 €	3,50 €	8,0%
	3 Jours Adulte	87,00 €		80,50 €	6,50 €	8,1%
	3 Jours Sénior / Jeune	78,30 €		72,50 €	5,80 €	8,0%
	3 Jours Enfant	69,70 €		64,50 €	5,20 €	8,1%
	3 Jours Privilège	69,70 €	Groupe dès 20 personnes, paiement en une seule fois	64,50 €	5,20 €	8,1%
	4 Jours Adulte	114,50 €		106,00 €	8,50 €	8,0%
	4 Jours Sénior / Jeune	103,20 €		95,50 €	7,70 €	8,1%
	4 Jours Enfant	91,80 €		85,00 €	6,80 €	8,0%
	4 Jours Privilège	91,80 €	Groupe dès 20 personnes, paiement en une seule fois	85,00 €	6,80 €	8,0%
	5 Jours Adulte	138,30 €		128,00 €	10,30 €	8,0%
	5 Jours Sénior / Jeune	124,20 €		115,00 €	9,20 €	8,0%
	5 Jours Enfant	110,70 €		102,50 €	8,20 €	8,0%
	5 Jours Privilège	110,70 €	Groupe dès 20 personnes, paiement en une seule fois	102,50 €	8,20 €	8,0%
	5 Jours Scolaire	36,00 €	Uniquement hors vacances	34,40 €	1,60 €	4,7%
	5 Jours Jeunesse	67,60 €	Colo, club, MJC, péri-Sco, etc. + Scolaire pdt vacances	63,60 €	4,00 €	6,3%
	6 Jours Adulte	164,20 €		152,00 €	12,20 €	8,0%
	6 Jours Sénior / Jeune	148,00 €		137,00 €	11,00 €	8,0%
	6 Jours Enfant	131,30 €		121,50 €	9,80 €	8,1%
6 Jours Privilège	131,30 €	Groupe dès 20 personnes, paiement en une seule fois	121,50 €	9,80 €	8,1%	
7 Jours Adulte	191,20 €		177,00 €	14,20 €	8,0%	
7 Jours Sénior / Jeune	172,30 €		159,50 €	12,80 €	8,0%	
7 Jours Enfant	153,40 €		142,00 €	11,40 €	8,0%	
7 Jours Privilège	153,40 €	Groupe dès 20 personnes, paiement en une seule fois	142,00 €	11,40 €	8,0%	
Produits Optionnels	Carte Skipass	2,00 €		2,00 €	- €	0,0%
	Assurance (/jour)	2,60 €		2,60 €	- €	0,0%
	Assurance saison	36,00 €		36,00 €	- €	0,0%
Services	Frais remplacement pour les forfaits perdus dès 2 jours (avec reçu) - Skipass compris	12,00 €		12,00 €	- €	0,0%
	Frais d'envoi pour commande de forfaits (offert dès 50 forfaits cdés)	10,00 €		10,00 €	- €	0,0%
Revendeurs (faisant l'objet d'une convention commerciale)	1 Jour Revendeur	8,20 €	au moins 1000 forfaits achetés. Moniteur ES en renforts	7,60 €	0,60 €	7,9%
	1 montée au TSD avec les skis	8,00 €	Utilisable uniquement en cours de ski en vente uniquement par l'ESF ou l'ESI	7,50 €	0,50 €	6,7%
	2 à 3 jours consécutifs Adulte/ Enfant/ Senior- Jeune		-10% du tarif normal toute la saison	Idem N-1		
Taux réductions	4 à 7 jours consécutifs Adulte/Enfant/ Senior- Jeune		-10% du tarif normal en période de vacances scolaires -25% du tarif normal hors vacances scolaires			
	Toute la grille tarifaire publique Hors tarif spéciaux	-10%	Ouverture partielle et/ou dégradation manteau neigeux et/ou promo	-10%		
	Toute la grille tarifaire publique Hors tarif spéciaux et/ou pluri-journalier	-20%	Ouverture partielle et/ou dégradation manteau neigeux et/ou promo	-20%		
	Toute la grille tarifaire publique Hors tarif spéciaux et/ou pluri-journalier	-30%	Ouverture partielle et/ou dégradation manteau neigeux et/ou promo	-30%		
	Toute la grille tarifaire publique Hors tarif spéciaux et/ou pluri-journalier	-40%	Ouverture partielle et/ou dégradation manteau neigeux et/ou promo	-40%		
Toute la grille tarifaire publique Hors tarif spéciaux et/ou pluri-journalier	-50%	Ouverture partielle et/ou dégradation manteau neigeux et/ou promo	-50%			

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de Philippe ALPY,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	9
Représentés	0
Votants	11

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Claude DALLAVALLE, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Thierry MAIRE-DU-POSET, Jean-Marie SAILLARD et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Raphael KRUCIEN qui a donné pouvoir à Claude DALLAVALLE, Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel MOREL et Romuald VIVOT.

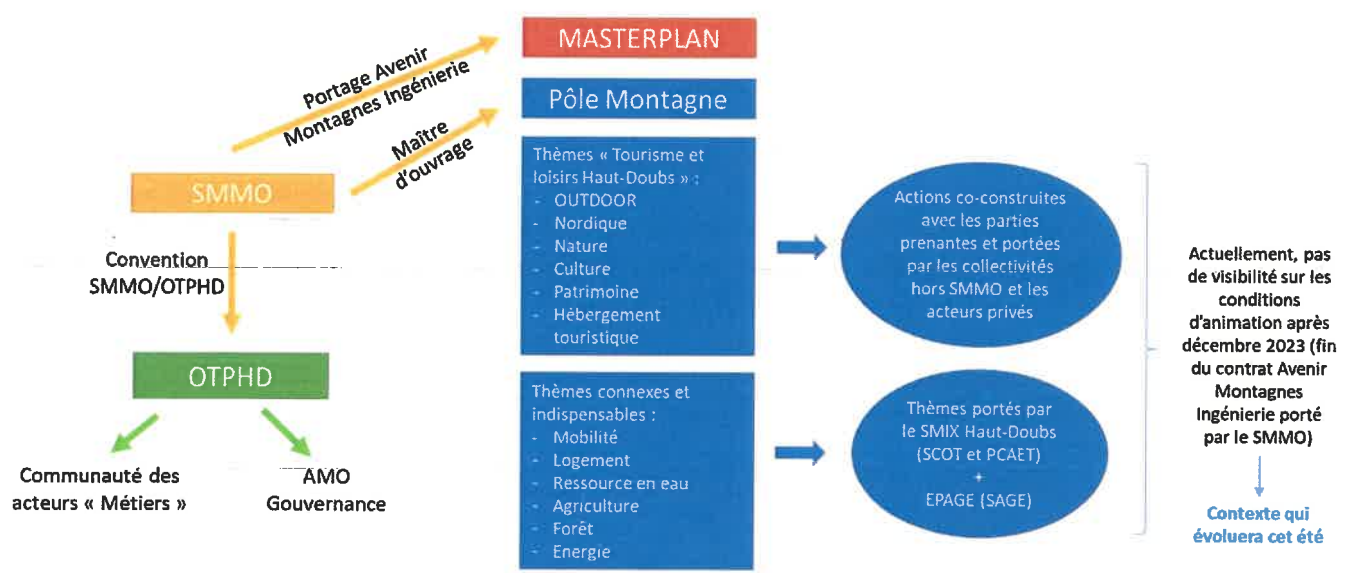
Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

Poursuite des actions de transition après le 31 décembre 2023

• Considérant

Contexte

- ✓ Départ d'Olivier ERARD au 1er trimestre 2024
- ✓ Fin Avenir Montagnes Ingénierie au 31 décembre 2023
- ✓ Audit du Département à l'automne 2023 (établir un dialogue de gestion formalisé + construire la nouvelle organisation du SMMO en fonction des éléments de gestion et de la suite d'Avenir Montagnes Ingénierie)
- ✓ MASTERPLAN



Objectifs et actions proposés pour la partie « SMMO »

Au regard du contexte et des incertitudes actuelles (sur la suite d'AMI et les positionnements des collectivités hors SMMO par rapport à la suite du MASTERPLAN), il semble important d'identifier les besoins du SMMO pour poursuivre sa dynamique de transition indépendamment des enjeux sur le Haut-Doubs. Les objectifs et les actions proposés ci-dessous seraient à considérer quoiqu'il arrive sur la suite d'AMI et du MASTERPLAN et constituent le socle minimal à maintenir pour éviter que l'ensemble de la démarche ne s'arrête :

Extrait du registre des délibérations – 2023

Attendre l'automne pour finaliser les modalités d'organisation de cette mission en fonction :

- ✓ De l'audit du Département
- ✓ De la suite d'Avenir Montagnes Ingénierie et du positionnement du SMIX du Pays du Haut-Doubs et des Communautés de communes par rapport à la suite du MASTERPLAN et l'animation du SCOT/PCAET

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à Chaux-Neuve, le 29 juin 2023

Pour extrait conforme



Le Président du SMMO

Syndicat Mixte du Mont-d'Or

8, place Xavier Authier

25370 MÉTABIEF

SIRET 200 051 886 000 14

Philippe ALPY